

BUDGET 2025 : BAYROU COPIE BARNIER

Le nombre d'emplois alloués à l'académie détermine, chaque année, les conditions dans lesquelles sera organisée la rentrée et donc les conditions d'enseignement dans les différents établissements. Le gouvernement Bayrou renonce à la suppression de 4000 emplois initialement prévue par le budget Barnier, stoppé par la censure. Cependant, le financement des emplois finalement inscrits au budget 2025 (+324 pour le Second degré et -470 pour le Premier degré publics) n'est pas assuré et le ministère devra trouver 50 millions d'euros d'économies pour rentrer dans son enveloppe, par ailleurs réduite de 1,1 milliard par rapport au budget 2024. **L'Éducation nationale subit bien un régime d'austérité.**

Dans notre académie, la prochaine rentrée se prépare dans la continuité, puisque **28 emplois sont supprimés**, qui s'ajoutent aux retraits opérés depuis 2017 et dont les conséquences sont visibles dans nos établissements. Effectifs trop chargés dans les classes, limitation des possibilités de travail en groupes allégés, choix contraints renvoyés au local entre le maintien d'une option ou d'un dédoublement, restent donc les perspectives tracées pour nos métiers alors que les enseignant-es peinent à faire entrer tous les élèves dans les apprentissages et que le décalage entre ce qu'il faudrait mettre en œuvre et l'impossibilité de le faire génère découragement et colère.

Dans les collèges, si le renoncement de la ministre à étendre en Quatrième et Troisième la réforme dite du « choc des savoirs » et à rendre le DNB obligatoire pour accéder à l'une des trois voies du lycée a été accueilli avec soulagement et résulte sans aucun doute de nos mobilisations, cela ne règle pas pour autant la question des moyens nécessaires à une amélioration significative des conditions d'enseignement et de la réussite scolaire. À ce titre, l'absence de financement du dispositif d'aide en Quatrième et Troisième témoigne bien du manque d'ambition de la ministre dans ce domaine. La baisse du taux d'accès en Seconde générale à l'issue de la Troisième est un mauvais signal qui révèle le décrochage au collège de jeunes plus nombreux-euses. Nous ne pouvons nous en satisfaire. **La rectrice fait pourtant le choix de supprimer 5,5 emplois dans les collèges.**



La présentation de nouveaux textes en Conseil Supérieur de l'Éducation le 30 janvier, organisant des groupes qu'ils soient de niveaux ou de besoins en Sixième et Cinquième, sonne comme une véritable provocation, ils ont été unanimement rejetés. La désorganisation des établissements et le tri des élèves qu'ils génèrent, ont été vivement contestés et refusés et dans les trois quart des établissements à la rentrée 2024, **la réforme a été rejetée et elle l'est toujours.** **Nous devons maintenir le rapport de force dans les collèges et les CA pour engranger une victoire supplémentaire et l'abandon de cette mesure du « choc des savoirs »** au profit d'un allègement des effectifs dans toutes les classes et toutes les disciplines. En effet, si les conditions d'enseignement en mathématiques ou français ont pu s'améliorer un peu, c'est bien souvent au prix de dégradations dans d'autres disciplines, ce qui n'est pas acceptable.

Comme en collège, la situation est tendue dans les lycées qui restent durablement marqués par la mise en place de la réforme Blanquer. Apprentissages déstructurés, éclatement du groupe classe, poids du contrôle continu, lourdeur des programmes, choix précoce de spécialités, dessinent un lycée où **les lycéens sont sous pression empêchant la sérénité nécessaire aux apprentissages**, d'autant que les perspectives d'accès à l'enseignement supérieur sont largement anxiogènes depuis la mise en place de ParcoursSup. **Les 24 suppressions d'emplois qui y sont projetées par la rectrice ne permettront bien sûr aucune amélioration.** La baisse démographique entamée l'an passée dans nos collèges et lycées ne peut servir de prétexte à des suppressions de postes tant les besoins sont criants.

En collège comme en lycée, l'inclusion est mise à mal, le nombre d'élèves aux notifications incomplètement assurées reste élevé, quand dans le même temps les AESH sont maintenu-es à temps partiels. C'est inacceptable. **L'accès de nos collègues à un statut de fonctionnaire et à des rémunérations dignes est une urgence.**



Enfin, ce que le budget Bayrou prévoit pour la Fonction publique, nouvelle année de gel du point d'indice, suppression de la GIPA en 2024 et 2025, baisse de 10 % de la rémunération pendant un arrêt maladie à compter du 1er janvier 2025, constitue une véritable agression. Les traitements des agents publics sont ainsi ponctionnés de 4,7 milliards ! Ces mesures vont aggraver la dévalorisation et la perte d'attractivité de nos métiers, là où il faudrait au contraire tout faire pour juguler la crise de recrutement qui menace le fonctionnement du Service public d'Éducation et pour conforter les personnels en place dans l'exercice difficile de leurs missions. La grève du 5 décembre 2024 a permis d'écarter la mise en place de deux jours de carence supplémentaires, mais il faut à l'évidence nous préparer à nous mobiliser à nouveau pour nos salaires et nos conditions de travail. Le SNES et la FSU y travaillent dans le cadre intersyndical.

ARRESTATION AU COLLÈGE : INDIGNE ET HONTEUX !

Mercredi 22 janvier, des gendarmes sont entrés dans le collège Paul Verlaine de Maizières-les-Metz pour procéder à l'arrestation d'une élève dans l'enceinte de l'établissement. Elle a ensuite été conduite immédiatement avec son frère et sa mère à la frontière belge. Dans la France de 2025, les enfants de parents sans papiers sont donc traqués jusqu'à l'intérieur des établissements scolaires au mépris du droit à l'Éducation de tous les enfants et de la circulaire du 19 octobre 2013 « interdisant les interventions des forces de police et de gendarmerie dans l'enceinte des établissements scolaires et aux abords dans le cadre de procédures d'éloignement ». L'École doit rester un lieu de transmission des savoirs, d'émancipation individuelle et collective, ouvert à toutes et à tous. Cela ne peut se faire lorsque des enfants qu'elle accueille sont menacés d'être interpellés, à tout moment, par les forces de l'ordre. Le SNES-FSU l'a rappelé à la rectrice. Les orientations prises en matière d'immigration par le gouvernement actuel sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur sont profondément inquiétantes et révoltantes.

EVARS : UNE VICTOIRE POUR UNE AVANCÉE DÉCISIVE

Le CSE s'est prononcé pour le programme d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité avec 60 voix pour et 0 contre. Ce programme ambitieux est indispensable : c'est un levier essentiel pour favoriser la connaissance et l'estime de soi, des relations respectueuses et faire reculer les violences sexistes et sexuelles, les violences intrafamiliales comme les discriminations de genre. Il mêle les dimensions éducative et citoyenne pour permettre aux élèves de se connaître, de connaître les autres mais aussi de grandir comme citoyen-e éclairé-e dans la société complexe qui les entoure. Les chiffres relatifs aux violences sur les enfants, les femmes, et aux actes LGBTphobes témoignent de l'urgence. Dès maintenant une solide formation doit être organisée sur le temps de service. Il est aussi nécessaire d'engager les moyens suffisants notamment en personnels sociaux et de santé tant pour la mise en œuvre de ces programmes que pour répondre à la libération de la parole qui en découlera.

PASS CULTURE : LA CULTURE SACRIFIÉE, LE TRAVAIL MÉPRISÉ !

Le 30 janvier, l'annonce est brutalement tombée, en raison de restrictions budgétaires, la possibilité de saisie de demandes de financement de sorties culturelles, via la part collective du Pass culture est interrompue sur Adage : la raison invoquée est l'épuisement du budget provisionné pour la fin de l'année scolaire. Pour rappel, le budget alloué au Pass Culture a baissé entre 2024 et 2025 passant de 97 millions à seulement 72 millions pour l'année 2025, et le ministère a limité à 50 millions l'enveloppe jusqu'en juin pour réserver 22 millions pour le début de l'année scolaire prochaine. D'où des projets stoppés net !

Quel mépris pour l'investissement professionnel des collègues qui ont monté des projets avec leurs classes, qui ont passé du temps à contacter des structures, des intervenants... mais qui n'ont pas encore formalisé les demandes sur Adage.

Quel renoncement pour nos élèves, visites de musées, sorties au théâtre, au cinéma, rencontres avec des écrivains, des réalisateurs, des scientifiques, des artistes... La liste est longue! C'est tout ce qui permet aux élèves de s'ouvrir au monde, de découvrir la culture, d'apprendre, de grandir, de s'émanciper, de se nourrir intellectuellement, de sortir, au sens propre comme figuré, de son établissement et de son lieu de vie, en un mot, c'est une mission essentielle de l'École qui est sacrifiée. Cette décision est un renoncement terrible qui révèle crûment les priorités de l'époque : la rigueur budgétaire prime sur tout le reste.

Le SNES-FSU intervient à tous les niveaux, ministre, rectrice pour dénoncer la situation et obtenir une rallonge budgétaire. Dans les établissements, faites voter des motions en associant les parents et les élèves pour dénoncer ce renoncement et adressez-nous des doubles !

